

Que certaines circonstances puissent faire que le prolongement du brise-lames soit fort utile, c'est très probable; je le crois même. Mais il est absurde d'essayer de nous faire croire que les courants sous-marins endommagent les nouveaux quais, puisque ceux-ci sont situés à environ un demi-mille de l'endroit en question. L'île de la Perdrix se trouve à l'entrée du port, et depuis un grand nombre d'années il existe un brise-lames qui se prolonge vers cette île, pour empêcher l'eau de se projeter contre les quais. Mon honorable ami peut constater, s'il a un plan de ces travaux, qu'il y a une grande distance entre ces quais et le brise-lames, encore plus jusqu'à l'île de la Perdrix. Il n'y a pas de doute que le fait de fermer ce passage serait de quelque avantage pour le chenal, en ce qu'il empêcherait la vase de s'y accumuler.

Mais, je le demande, pourquoi le ministre choisit-il l'approche des élections pour entreprendre des dépenses aussi fabuleuses? Lorsqu'une élection doit avoir lieu au Nouveau-Brunswick, les amis du ministre deviennent toujours très actifs. En voici un exemple. Une élection avait lieu en février dernier: on fit un marché pour la construction d'une voie ferrée. Les entrepreneurs s'étaient liés par marché régulièrement fait et consentaient à construire la voie suivant certains plans et à certains prix de série; mais on ne demanda pas de soumissions et on n'afficha pas même d'avis à cet effet. En février, quatre jours après la dissolution de l'assemblée législative, les mêmes entrepreneurs signaient un nouveau marché, par lequel on augmentait le coût d'un petit embranchement de la bagatelle de \$76,000. Le lendemain, l'entrepreneur payait la somme de \$20,000 à un nommé Tennant, directeur du "Saint-John Standard" et membre du comité de distribution des faveurs ministérielles. Ce monsieur Tennant, deux jours plus tard, touchait le montant de son chèque et remettait \$20,000 à un nommé Thomas Bell, autre membre du comité en question, et aussi, directeur du "Saint-John Standard". La petite clique qui brasse les affaires à Saint-Jean. . . .

L'hon. M. LEMIEUX: Le chemin de fer Standard.

M. CARVELL: Non, le journal le "Standard" l'organe du ministre de la Marine et des Pêcheries (M. Hazen). Une élection est imminente et les mêmes messieurs s'efforcent de prouver l'urgence d'autres travaux publics, afin de se procurer des fonds. Ils ont agi à découvert, ont versé l'argent au comité de la c'ientèle politique et un peu partout. Etant au courant de ce

[M. Carvell.]

qui se passe à Saint-Jean et au Nouveau-Brunswick en général et sachant avec quelle désinvolture ils prennent l'argent voté pour des fins publiques je ne puis m'empêcher de nourrir quelque soupçon à l'endroit de ce crédit, sachant qu'une élection va avoir lieu. Je ne sais ce que dira l'honorable député de Saint-Jean (M. Pugsley), et je n'en ai cure, ni de ce que peut dire l'honorable ministre des Pêcheries, mais je proteste contre le fait que le Gouvernement s'engage dans une dépense d'un quart de million de dollars à Saint-Jean pour des fins électorales. Inutile de prétendre qu'il soit nécessaire de prolonger ce brise-lames. J'en conviens, le prolongement de ce brise-lames aura pour effet d'améliorer le port de Saint-Jean. Mais dans le temps comme dans le temps. Le chenal actuel entre le brise-lames et l'île aux Perdrix devra être rempli et ce serait très avantageux pour le commerce maritime, mais le commerce maritime peut s'exercer tout aussi bien qu'il l'a fait depuis cinq ans. L'année dernière, le tonnage qui a quitté Saint-Jean a dépassé de 25 à 50 pour 100 celui des années précédentes. On est censé avoir un ou deux postes d'amarrage cette année qu'on n'avait pas l'année dernière.

Sans doute, le commerce maritime a besoin de tous les postes d'amarrage qui sont à sa disposition et même davantage. Si l'honorable député voulait construire des quais, je ne m'y opposerais pas, parce que, dans les circonstances, par suite du montant énorme de trafic qui part de ce pays pour traverser l'Atlantique et vu la nécessité de rendre le port de Saint-Jean aussi commode que possible et de donner toute l'aide nécessaire à l'exportation de nos produits, et comme c'est la tête de ligne du Pacifique-Canadien sur la côte de l'Atlantique il est à propos de construire des quais. Mais du moment qu'on parle du brise-lames dont il a été question depuis mon enfance—j'ai peine à me rappeler l'époque où l'on n'a pas parlé de prolongement du brise-lames Negro-Head—tout cela sent si fort la polémique que je ne puis m'empêcher de voter contre. Le ministre ne saurait trop réfléchir, avant d'engager le pays dans une dépense d'un million de dollars et peut-être de deux millions; il est question d'un quart de million pour commencer. Je proteste et je demande que le crédit soit rayé du budget.

L'hon. M. PUGSLEY: Avant que le comité décide sur la motion de l'honorable député et avant qu'il adopte le crédit, il